

EXAMEN ARBITRE REGIONAL  
QUESTIONS COMMUNES

- 1 - Lors de la vérification du matériel, l'arbitre s'aperçoit qu'un tireur n'a pas de plastron protecteur (sous cuirasse) :
  - il lui donne un carton rouge
  - il lui donne un carton jaune, lui demande de le mettre lors du prochain match et débute le combat
  - il lui donne un carton jaune et lui demande de mettre sa sous cuirasse
- 2 - Le combat rapproché est autorisé :
  - à toutes les armes, aussi longtemps que les tireurs peuvent se servir de leurs armes et que l'arbitre peut continuer à suivre l'action.
  - au fleuret et au sabre seulement tant qu'il n'y a pas eu de contact entre les coquilles.
  - uniquement à l'épée tant qu'il n'y a pas eu de corps à corps
- 3 - Pendant les minutes de repos :
  - l'arbitre autorisera une ou plusieurs personnes à intervenir auprès du tireur
  - l'arbitre autorisera la personne désignée avant le match à intervenir auprès de son tireur
  - l'arbitre n'autorisera pas l'intervention d'une ou plusieurs personnes auprès du tireur
- 4 - L'arbitre s'aperçoit que son chronomètre est en panne :
  - il doit évaluer lui-même le temps restant à tirer
  - il recommence le combat avec 3 nouvelles minutes
  - il demande aux tireurs de donner une estimation du temps restant à tirer
- 5 - L'arbitre considère une équipe complète lorsque :
  - au moins un tireur et le capitaine d'équipe sont présents
  - tous les tireurs mentionnés sur la feuille de rencontre sont présents
  - au moins trois tireurs sont présents
- 6 - Pour arrêt abusif de combat :
  - l'arbitre doit laisser au tireur le temps nécessaire lors des arrêts de combat
  - l'arbitre doit infliger un carton jaune au tireur fautif
  - l'arbitre doit infliger un carton rouge au tireur fautif
- 7 - Une action offensive, simple immédiate, qui suit une première action sans retrait du bras, est :
  - une remise
  - un contretemps
  - une contre-riposte
- 8 - Lors de la mise en garde, au cours du combat, la distance entre les tireurs doit être telle que :
  - les tireurs soient à distance de fente
  - dans la position « pointe en ligne », les pointes ne puissent pas être en contact
  - les tireurs ne puissent toucher en se fendant immédiatement
- 9 - En cours d'épreuve, si un tireur ne se présente pas au 2<sup>ème</sup> appel effectué une minute après le 1<sup>er</sup> appel :
  - il reçoit un carton noir
  - il reçoit un carton rouge
  - il ne reçoit aucune sanction

10 - Le capitaine d'équipe doit signaler le remplacement d'un équipier :

- au minimum deux relais avant le prochain relai du tireur remplacé
- lorsque le remplaçant prend sa place dans le relai
- avant le début du relai précédant le prochain relai du tireur remplacé

11 - Lorsqu'un tireur franchit les limites latérales de la piste, l'arbitre doit dire halte :

- dès que l'un des deux pieds est dehors
- uniquement lorsque les deux pieds sont dehors
- uniquement si cela est destiné à éviter une touche

12 - Tout spectateur, présent lors d'une compétition d'escrime :

- ne peut pas être sanctionné directement par l'arbitre s'il se trouve à plus de 50 mètres de celui-ci
- n'est soumis à aucun règlement et ne peut pas recevoir de sanction
- est soumis au règlement en vigueur et doit s'y conformer sous peine de sanction

13 - Lorsqu'un tireur tourne le dos à son adversaire :

- l'arbitre lui donne un carton jaune et annule la touche éventuellement portée
- l'arbitre arrête le combat et annule la touche éventuellement portée
- l'arbitre lui donne un carton rouge

14 - A l'occasion d'une rencontre par équipe, les assesseurs changent de côté :

- à la demande de l'arbitre
- après trois relais
- à chaque relai

15 - Le tireur appelé en premier doit se placer :

- à la gauche de l'arbitre
- à la droite de l'arbitre sauf si c'est un gaucher et que le match est entre droitier et gaucher
- le tireur se place où il veut

16 - Un tireur peut-il bénéficier de deux arrêts pour un traumatisme au cours d'une même journée :

- oui, si le 1<sup>er</sup> arrêt n'a pas excédé les 10 minutes, il peut bénéficier du temps restant
- non, un seul arrêt peut être accordé par journée de compétition
- oui, si le traumatisme est différent du premier traumatisme constaté.

17 - Le corps à corps existe dès que :

- Une partie du corps d'un tireur touche une autre partie du corps de l'adversaire
- les deux coquilles sont en contact
- l'arme ou la coquille d'un des tireurs touche le corps de l'adversaire

18 - Si un cas fortuit risque de prolonger la poule et perturber le déroulement de l'épreuve :

- l'arbitre ne peut pas changer l'ordre des matchs et doit attendre la fin de l'incident
- l'arbitre peut changer l'ordre des matchs sans aucun avis
- l'arbitre peut changer l'ordre des matchs avec l'accord du Directoire Technique

19 - Pendant le déroulement d'un assaut de tableau, un entraîneur donne des conseils à son tireur :

- le Président de Jury donne un carton rouge à l'entraîneur
- le président de Jury donne un carton jaune la 1<sup>ère</sup> fois et expulse la 2<sup>ème</sup> fois
- le Président de jury donne un carton jaune la 1<sup>ère</sup> fois et un carton rouge la 2<sup>ème</sup> fois

20 - L'arme est maniée par une seule main au cours d'un assaut et, en principe, le tireur ne peut en changer. En cas de blessure en cours de match :

- l'arbitre autorise le tireur blessé à changer de main
- l'arbitre n'autorise pas le changement de main et le tireur est obligé de terminer son match avec sa main blessée.
- l'arbitre déclare vainqueur le tireur qui mène au moment de la blessure